

# BUREAU

**Séance du 26 novembre 2021**

## **Délibération BU\_20211126\_002**

**Acquisition de fournitures de type pharmacie hors monopole, à destination des SDIS de la région Centre Val-de-Loire et du SDIS de la Nièvre- marché n°AO203SM05 - lot n°1 : draps de transfert à usage unique - avenant n°2**

**VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**1 membre(s) étant absent(s)**

### **LE BUREAU**

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 portant délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le groupement de commandes constitué entre les SDIS de la région Centre-Val de Loire et le SDIS de la Nièvre pour la passation de marchés d'acquisition de fournitures de type pharmacie hors monopole;

Vu le marché n° AO203SM05 passé avec l'entreprise PRORISK ;

Vu le projet d'avenant n°2 ;

### **DECIDE :**

**Article unique.** L'avenant n°2, ci-annexé, au marché n° AO203SM05 - acquisition de fournitures de type pharmacie hors monopole - lot 1 : draps de transfert à usage unique, passé avec l'entreprise PRORISK est approuvé et monsieur le président du conseil d'administration est autorisé à le signer.

**Marc FLEURET**